

sur les côtes du Brésil. Elles consistent que le gros de l'armée portugaise est à Bella Vista, sur les bords du Paraná; un autre corps de 15,000 hommes occupe San Thomé. Le total des forces dans la province de Corrientes s'élève à 25,000 hommes. L'armée portugaise est à Rio de Janeiro, à quelques lieues de Bella Vista; elle ne compte pas moins de 10,000 hommes, sous les ordres de l'empereur. Le président Mitter devint par suite prisonnier pour prendre la commandement en chef. La flotte brésilienne s'est retirée à Goya, à 70 lieues de Bella Vista. Florin annonce qu'il anticipe à Montevideo.

Une dépêche, publiée par l'Épée du 30 juin annonce que le colonel Prado, chef des insurgés du Pérou, marchait sur Lima. Tout le département de Moquegua s'était soumis au général Pizarro; on pensait que le département de Moquegua suivait cet exemple; le gouvernement de Lima s'était emparé des vapeurs Peruvian et Lerandi, les seules dans la baie de l'insurrection. Il avait en outre capturé un convoi de matériel de guerre qui, du Chili, était envoyé aux insurgés. On croyait que l'insurrection serait bientôt complètement réprimée.

Un télégramme daté de Berlin, le 1^{er} juillet, porte que les excédents du docteur de Laxembour, qui s'élevaient à la somme de 163,000 thalers déposés à la banque d'Hamilton, viennent d'être partagés entre la Prusse et l'Autriche comme une somme sur les dépenses occasionnées par l'occupation dans ce duché.

[BULLETIN DE 3 JOURS.]

Le Corps législatif a terminé dans la séance d'hier les travaux de la session. Après une séance de M. le président Schneider, l'Assemblée s'est séparée aux cris chaleureusement répétés de : Vive l'Empereur !

Le *Messager Prussien* contient l'exposé des plaintes de la population danoise du *Schleswig* régional sur les vexations exercées contre elle par les fonctionnaires allemands du parti du duc d'Alte-Via. Avant tout, dit l'organe officiel, les commissaires danois doivent remédier à cet état de choses par les voies légales ordinaires. Si leur action rencontrait des difficultés, la Prusse insisterait d'urgence à Vienne pour la formation d'une commission d'enquête composée de fonctionnaires autrichiens et prussiens, et non plus de fonctionnaires du parti du duc d'Augustenbourg.

Des nouvelles datées de Québec le 22 juin annoncent que la chambre d'assemblée de New Brunswick a adopté une résolution contraire à la combinaison de la confédération et favorable à l'envoi de députés en Angleterre, chargés de neutraliser l'influence des députés canadiens.

[BULLETIN DE 4 JOURS.]

Lord Palmerston a annoncé avant-hier 4 juillet à la chambre des communes, que le lord-chancelier, par déférence pour le vote de la chambre, avait eu de la peine à lui présenter la reine sa démission, ce qu'il avait fait. Le lord-chancelier gardera les sceaux jusqu'à vendredi matin.

La chambre des représentants belges, dans sa séance du 4 juillet, a entendu les développements d'une proposition ayant pour but l'abolition des peines de la marque, du carcan, de l'exposition publique, etc.

Le *Messager du soir*, dans son résumé hebdomadaire de la politique extérieure, constate que l'attention de la presse allemande se trouve momentanément distraite par la crise ministérielle qui vient de se produire en Autriche. L'empereur François-Joseph a accepté la démission de plusieurs membres du cabinet, notamment celle de M. de Schmerling. Ce ministre a toujours passé pour le représentant des idées allemandes et constitutionnelles, dans les affaires fédérales aussi bien que dans l'administration intérieure de l'empire. L'opinion générale est qu'en renonçant à ses services, l'empereur s'est guidé surtout par le désir de rendre plus facile un rapprochement entre l'Autriche et la Hongrie.

Des nouvelles de l'Amérique transmises de Washington, à la date du 19 juin, annoncent qu'une proclamation relative à la réorganisation du Texas vient d'être publiée. Un gouverneur provisoire a été nommé. Il a été invité à appliquer à cet état les plans adoptés par la Caroline du Nord. Une assemblée proclamatoire a été également nommée pour la Géorgie, dont le gouverneur est James Johnson. On attend prochainement les plans de réorganisation pour la Floride, la Caroline du Sud et l'Alabama. M. Davis est toujours prisonnier au fort Moore, sans qu'on sache encore l'époque de son jugement. Les généraux Lee et Séraphon ont adressé au président une demande en grâce conforme à celle prescrite par la proclamation d'amnistie. Lee aurait refusé l'offre qui lui a été faite au nom de l'empereur par Thomas Connelley, membre du parlement, d'accepter une résidence de son choix en Europe. Le général a répondu qu'il désirait ne pas quitter la Virginie. Le président se serait opposé au droit de vote de l'armée par les noirs. Une nouvelle réduction de 50,000 hommes vient d'être ordonnée sur l'effectif de l'armée.

[BULLETIN DE 7 JOURS.]

D'après une correspondance de Vienne, adressée à la *Gazette des postes* de Francfort, le cabinet prussien renouvelle son offre de réduire l'effectif de ses troupes de terre du nombre de marins récemment transférés dans les duchés. Mais, en ce qui concerne la marine, exprimée par le cabinet de Vienne de réduire d'une manière générale la force des troupes d'occupation, principalement pour alléger les charges qui en résultent pour les duchés, le cabinet de Berlin exprime le regret de ne pouvant accéder à ce vœu. Il motive surtout ce refus par la considération que les duchés n'ont à supporter que la charge de la guerre sur laquelle sont les troupes des duchés et l'état de paix où elles seraient si elles se trouvaient dans leurs garnisons ordinaires. Cette différence, ajoute le cabinet prussien, est peu considérable.

Une dépêche privée de Madrid porte que le projet de loi électorale présenté par le cabinet d'O'Donnell a été adopté, avant-hier 5 juillet, par le congrès, à la presque unanimité : 178 voix contre 30. Le sénat espagnol, le même jour, a voté la loi qui supprime le tarif différentiel sur les importations par voie de terre.

Des nouvelles de la Bosnie, datées de Sarajevo ou Bosna-Seraï, le 18 juin, consistent qu'un courrier impérial a apporté de Constantinople un édit ordonnant la réunion administrative du Herzégovine et de la Bosnie. Le chef supérieur de l'administration de ces deux provinces ainsi réunies sera le pacha de Bosnie, Dzenan, qui résidera à Sarajevo. On instituera quatre juges ou tribunaux, qui seront composés chacun de trois Turcs, deux chrétiens et un israélite, sous la présidence d'un musulman de Constantinople.

On nous écrit de Yokohama, le 23 avril, que le Taicouan a fait ar-

rêter à Kiolo et amener à Yeddo un Rôlin Schomval (deux autres) qui se serait vanté d'avoir assassiné des Européens à Yokohama. Cet individu a été conduit à un sécrétaire interrogatoire. La question est encore agitée sur le Japon, mais on n'a pas encore obtenu l'aveu de son crime. En tout cas, son arrestation prouve la vigilance du gouvernement japonais, le désir qu'il a de découvrir les meurtriers qui ont assassiné Camus et des officiers anglais assassinés l'année dernière, et se ferme toutes les portes de la capitale. On a vu à l'occasion de la décade de Marseille que Abd-el-Kader est arrivé à Yeddo 5 juillet dans cette ville.

[BULLETIN DE 3 JOURS.]

Le *Morning Post* apporte la nouvelle que lord Cranworth a été nommé lord-chancelier en remplacement de lord Westbury.

Un télégramme daté de Kiel, le 6 juillet, annonce que l'administration supérieure du pays a déféré à toute démonstration à l'occasion de la fête du duc d'Augustenbourg, notamment les assemblées populaires et les rassemblements.

Une correspondance privée confirme l'abandon de Saint-Domingue par l'Espagne. Elle constate que, le 6 juin, la convention a été signée par le général Candaria, et par la commission dominicaine, et qu'elle a été envoyée le même jour au gouvernement de Santiago pour être sanctionnée. Cette convention établit l'abandon à perpétuité, en faveur du peuple dominicain, de la partie espagnole de l'île, qui ne pourra passer sous la domination d'aucun autre peuple. Elle stipule d'ailleurs que les habitants de la partie espagnole de l'île, qui ne pourront pas passer sous la domination d'aucun autre peuple, seront traités de la nation la plus civilisée au pavillon espagnol, et enfin prescrit qu'un plénipotentiaire espagnol sera nommé pour négocier un traité de paix, de commerce et de navigation, et régler quelques liquidations laissées en suspens.

Une dépêche de la Caroline du Sud à un entretien avec le président des États-Unis, à laquelle a demandé la nomination d'un gouverneur civil. M. Johnson a répondu que le peuple de la Caroline du Sud ne pouvait pas se passer d'un congrès avant d'adopter une convention et adopter un amendement constitutionnel abolissant l'esclavage. Un ordre du jour, publié à Richmond par le général Terry, porte que les noirs jouiront de la même liberté personnelle et seront assujettis aux mêmes restrictions que les blancs. Des conflits ont eu lieu entre les troupes de Savannah et Norfolk entre troupes blanches et les troupes noires.

Des informations particulières venues du Mexique par les États-Unis sont très-favorables. Elles confirment la défaite complète du général Negrete, sa capture et la dispersion des bandes qu'il commandait.

Discours du Président du Corps législatif.

Voici le texte du discours prononcé au Corps législatif par M. Schneider, à l'occasion de la clôture de la session :

Messieurs,

« Notre ordre du jour est épuisé, et nous allons nous séparer sans doute jusqu'à premiers jours de janvier; mais auparavant permettez-moi de vous adresser affectueusement quelques mots.

« Nous terminons une session laborieuse, l'intérêt puissant qu'elle a excité dans le pays est un témoignage rendu au patriotisme éclairé avec lequel le Corps législatif a rempli son mandat, autant qu'une preuve de l'importance des sujets que vous avez traités et de la liberté de vos discussions. (C'est vrai ! Très-bien !)

« Toutes les grandes questions intérieures et extérieures ont réouvert dans cette enceinte les controverses politiques, celles qui stimulent l'éloquence, et parfois la passion, ont pris dans nos débats une large place. Je suis loin de m'en plaindre, parce qu'elles répondent à des préoccupations du dehors, parce qu'elles éclairent la nation et qu'elles ne peuvent que profiter à notre pays. Mais en même temps vous avez traité avec ampleur et sollicitude les grands intérêts économiques et financiers sur lesquels repose la prospérité générale. Vous avez ainsi exercé votre action sur tout ce qui touche aux progrès moraux et matériels de notre société.

« Nos débats ont fourni carrière, sur les bancs de la Chambre comme sur ceux du gouvernement, aux éminents orateurs dont le parole, depuis longtemps connue, est justement admirée. Mais vous me permettez de dire, à l'honneur de cette Assemblée et avec une satisfaction profonde, que nous avons vu se révéler cette année de nombreux et solides talents qui doivent ajouter à la confiance du pays.

« Comme fruit de vos délibérations, vous offrez un ensemble de lois mûrement étudiées, vivement débattues, dont le caractère libéral et progressif répond à l'opinion publique.

« Mais il s'en faut que ce soit le seul résultat de vos travaux. Plusieurs projets de lois demeurent aujourd'hui à l'état de rapport, et, à l'égard des autres, l'étude est assez avancée pour qu'ils puissent venir en délibération dès le début de la session prochaine.

« Il est naturel que nous n'aient pu arriver jusqu'à la discussion publique, par la session qui expire, celle en la plus grande nombre de projets importants, vous avez été réunis, et vous avez combié des sérieux le travail de vos commissions. Je crois pouvoir dire qu'à aucune époque les projets de lois n'ont été étudiés avec plus de scrupule et d'indépendance (très-bien !), et à l'appui de cette assertion, j'indiquerai que plus de vingt articles de lois ont été adoptés sur l'initiative de la Chambre, d'accord avec le gouvernement. C'est là une preuve matérielle et saisissante de votre action législative. (Nouvelles marques d'approbation.)

« Messieurs, le Corps législatif peut donc se séparer avec la conscience d'avoir efficacement travaillé en bien du pays. Il peut être assuré d'avoir exercé son action sur vos lois, l'opinion publique, en consolidant nos institutions par le concours loyal et dévoué qu'il a donné aux vues bienfaisantes et à la politique nationale de l'Empereur. (Vif assentiment.)

« En finissant, permettez-moi, messieurs, d'ajouter un mot personnel pour vous exprimer ma reconnaissance.

« Ma tâche a commencé dans des circonstances qu'elles qui ont établi entre nous un lien sympathique par la communauté de nos regrets. (Adhésion générale.) Je me pourrais combier notre perte, mais je vous devais du moins tout mon dévouement; vous m'avez, messieurs, encouragé et soutenu par vos votes, votre bienveillance, et moi, général, qui laisserai en moi un précieux souvenir, comme elle sera un bonheur de ma carrière politique. (Mouvement anémique d'approbation.)

La nuit s'est terminée profondément. (Applaudissements prolongés.)

Les députés se sont séparés sans se séparer sans cris répétés de Vive l'Assemblée nationale!

SAUS DIVERS.

Paris, 8 juillet 1865.

On écrit de la Plata au Monitor.

Une flûte a été dévouée à bord de l'Astée par l'amiral Chaigneau, commandant la station française dans la Plata. Le digne chef de nos forces navales ayant, au mois de février, puissamment contribué à sauver Montevideo des fureurs de parti blanc (blanc), ennemi juré des Français, tous ceux de nos nationaux qui se trouvent dans la République Orientale lui avaient offert, par moyen d'une souscription, une épave d'honneur, accompagnée d'un album portant une adresse de remerciement signée de 9,000 Français. Extrêmement touché de ce témoignage de sympathie, l'amiral ne pouvait manquer de s'en souvenir à la première occasion qui lui serait donnée de faire aux compatriotes à son bord, et une dépêche de notre ministre de la marine a été cette heureuse occasion. Tout récemment donc, l'Astée s'est pavisée comme aux grands jours; et, avec les membres de la commission de souscription, ont été convoqués plusieurs notables du pays et tous les officiers de notre station navale.

Nous voudrions pouvoir reproduire en entier le charmant et pittoresque récit que fait de cette journée M. J. Le Long, ancien délégué de la population française de la Plata, et l'historiographe, on peut le dire à sa louange, de tout ce qui, sur ces plages lointaines, a trait aux intérêts ou à l'honneur de la France. Nous nous bornons à extraire de ce compte rendu ce qui se rapporte à la dépêche émise, l'éloge qui en ressort pour notre brave marine ne pouvant être puisé sous silence.

La journée a commencé par la lecture à l'équipage de l'Astée d'une dépêche adressée à l'amiral par notre ministre de la marine. Cette dépêche rend compte des vifs remerciements transmis par notre ambassade d'Angleterre pour les prompts et efficaces secours portés par notre amiral et par ses officiers et marins à la frégate de la station anglaise *Gracely*, incendiée au mois de décembre dernier. C'est en effet grâce à ces secours que tant de marins du *Bombay* ont pu être sauvés.

L'incendie de ce magnifique bâtiment de guerre, construit aux Indes en bois de teck, a eu lieu au milieu de la nuit et s'est étendu avec la rapidité de l'éclair, de sorte que ni officiers ni marins n'ont pu prendre le moindre vêtement. Mais, Dieu merci, cette triste nuit n'a duré qu'une heure. Plus de cinq cents officiers et marins ont trouvé un abri sous le ponton de la frégate de notre station navale. Notre ponton le *Fortique*, qui a déjà rendu plus d'un service à la population montevideanaise, arçou à son bord 190 de ces naufragés, et tous nos braves marins ont réalisé de zèle pour consoler et soulager ces infortunés. Notre digne amiral, qui a été le premier à donner ce noble exemple, a fait de simples marins, de jeunes aspirants qui n'avaient rien au monde que leur faible solde, et qui cependant n'ont pas hésité un instant à se dévouer de tout, ne conservant en ligne et vêtements que ceux qui les portaient sur eux.

Telle est la noble, la sainte initiative que je voudrais voir désormais s'établir entre la France et l'Angleterre. Si l'on sait lutter, que ce soit uniquement pour savoir laquelle de ces deux grandes nations, les plus puissantes du monde, surpassera l'autre en traits de dévouement et de générosité.

Pour ma part, je suis très humblement surpris que l'Angleterre, cette nation si essentiellement hospitalière, ait, en cette circonstance, dignement apprécié la noble conduite de nos marins qui savent ainsi honorer à l'étranger notre chère France.

On lit dans le *Journal de Saint-Petersbourg*: La Russie d'Europe va être reliée au Nouveau-Monde par un fil électrique qui traversera la Sibérie dans toute sa longueur. Cette entreprise, projetée depuis assez longtemps déjà, va donc être réalisée. Le gouvernement russe est convenu avec le président de la compagnie des télégraphes américains occidentaux (*Western United Telegraph Co.*), M. Sibley, des conditions par suite desquelles vont être commencés les travaux d'établissement du fil électrique qui doit, à travers la Sibérie, aller relier l'Amérique au continent.

L'existence déjà en ce moment un télégraphe qui va de Krasnoïar à Verkhodoudinsk, avec un embranchement de ce dernier point sur Kishka. Au même temps, on a terminé la pose d'un fil électrique qui avait été commencé en 1861 par le ministère de la marine entre Nicolaïevsk et Khabarovka, avec un embranchement de Sopolsk jusqu'au golfe de Costrin, de façon que pour relier Nicolaïevsk aux bouches de l'Amour, à la Russie d'Europe, il ne reste plus qu'à établir une ligne télégraphique de Khabarovka à Verkhodoudinsk.

Notre gouvernement avait jusqu'à présent, avec cette préférence qui le caractérise, décliné toutes les propositions tendant à lier la ligne télégraphique russe à l'Amérique, car il ne voyait pas dans ces propositions de garanties suffisantes pour assurer le succès de cette grande entreprise internationale. Aujourd'hui, ayant trouvé toutes ces garanties dans le projet du président de la compagnie des télégraphes occidentaux américains, M. Sibley, notre gouvernement a cédé, avec cette compagnie une convention d'après laquelle le gouvernement s'engage à réunir Nicolaïevsk avec la ligne européenne; et la compagnie se charge de continuer cette ligne depuis Nicolaïevsk, en traversant la province maritime, jusqu'au détroit de Behring, de là par le détroit, les possessions russes en Amérique, le Colombie anglaise jusqu'à San Francisco, ou la ligne se relie au grand réseau des télégraphes américains.

La compagnie formée par cette entreprise s'est en grande partie composée de membres et d'actionnaires de la Western United Telegraph Co., son capital doit être de 10 millions de dollars, dont il a déjà décaissé par des capitalistes américains cent mille, soit 4,444,000 dollars. La ligne télégraphique doit être achevée en cinq ans à dater du jour de la signature de la convention. La compagnie aura la jouissance de la partie de télégraphe qui elle aura établie pendant trente années, à dater de l'ouverture de la ligne pour le public. C'est à la compagnie qu'incombe la charge d'établir le long de toute la ligne télégraphique des stations, des routes, des débarcadères; etc.

D'après la condition convenue, la compagnie ne reçoit pas en propriété les terrains par lesquels passe la ligne télégraphique; en outre, le gouvernement russe se réserve le droit d'occuper tempo-

rairement, en cas de besoin, les maisons, jardins de garde et blocs de la compagnie. Celle-ci n'a pas le droit d'acquiescer sans autorisation du gouvernement, ses droits et ses engagements, dans les conflits de la Russie, à d'autres personnes ou compagnies, et ne peut pas non plus conclure de traités télégraphiques avec d'autres gouvernements, compagnies ou particuliers, pour la transmission des dépêches ordinaires, des nouvelles de journaux et autres. Le point de réunion du télégraphe de la compagnie avec celui du gouvernement est à Nicolaïevsk, dans la station du gouvernement qui y est déjà établie.

M. Eugène Godard vient de faire une découverte qui paraît devoir être utilisée avec avantage. Il s'agit d'un système de télégraphie maritime pouvant être également employé par les armées complètes ou en expédition. A l'aide d'un appareil, on communique, à l'aide d'une seule lumière fixe et deux écrans, dont l'un est opaque et l'autre en verre rouge, M. Godard a trouvé le moyen de transmettre, avec la rapidité électrique, d'un point à un autre — aussi vite que la vue puisse s'étendre — des dépêches en toutes langues, dont il n'est pas même nécessaire d'expliquer le sens à l'opérateur.

ANNONCES HYDROGRAPHIQUES.

Paris, 22 mars 1865.

Océan ATLANTIQUE NORD. — *Foucault de Saint-Pierre et Miquelon*. — Le commandant de Saint-Pierre et Miquelon fait connaître que, par suite de la perte récente de deux navires du commerce, il avait décidé qu'il n'aurait les feux de la pointe au Canon et de la Plaine seraient allumés pendant toute l'année.

Océan PACIFIQUE. — *NOUVELLE-ZÉLANDE*. — Le gouvernement colonial de la Nouvelle-Zélande fait savoir que les feux ci-après ont été allumés ou vont être allumés :

Foucault aux îles Cook, port d'Edinburgh. — Dans le mois de mars 1865, on allumera un nouveau feu dans une tour récemment construite sur le cap Godley, situé au côté Nord de l'entrée du port d'Edinburgh ou port Cooper, près des îles de Banks, à l'île de Milieu. Le feu sera fixe blanc, élevé de 137 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer; il éclairera 300 degrés, ou l'arc compris entre l'E. 19° S. et le N. 84° 40' O., par le Nord, et, avec une atmosphère claire, on pourra le voir d'une distance de 29 milles. L'appareil d'éclairage sera à lentilles, et du second ordre. La tour s'élève de 170° 29' 21" E.

Foucault au cap Taïro, port d'Otago. — Le 2 janvier 1865, on a allumé un nouveau feu dans une tour récemment construite sur le cap Taïro, situé au côté Est de l'entrée du port d'Otago, à l'île de Milieu, détroit de Foveaux. Le feu sera fixe blanc, élevé de 137 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer; il éclairera 300 degrés, ou l'arc compris entre l'E. 8° S. et le N. 28° 30' O., par le Nord, et, avec une atmosphère claire, on pourra le voir d'une distance de 29 milles. L'appareil d'éclairage est dioptrique ou à lentilles, et du troisième ordre. La tour s'élève de 170° 29' 21" E. Les relevements sont vrais. Variation : 16° 30' N., en 1865.

Foucault sur l'île de la Digue, détroit de Foveaux. — Dans le courant d'avril 1865, on allumera un nouveau feu dans une tour récemment construite sur l'île de la Digue, au Sud-Est du port Bluff, côté Sud de l'île de Milieu, détroit de Foveaux. Le feu sera fixe blanc, élevé de 137 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer, et, avec une atmosphère claire, on pourra le voir d'une distance de 29 milles. L'appareil d'éclairage sera dioptrique ou à lentilles, et du premier ordre. La tour est en pierre grise, élevée de 32° 9' de la base à la girouette, et elle est par 16° 39' 33" S., 169° 51' E.

Foucault sur l'île de la Digue (détroit de Cook). — Dans le courant de mars 1865, on allumera un nouveau feu dans une tour récemment construite sur l'île de la Digue, située devant l'entrée du port Porirua, au côté Est du détroit de Cook. Le feu sera fixe blanc, élevé de 137 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer, et, avec une atmosphère claire, on pourra le voir d'une distance de 29 milles. L'appareil d'éclairage sera dioptrique ou à lentilles, et du second ordre. La tour s'élève de 170° 29' 21" E. Les relevements sont vrais. Variation : 16° 30' N., en 1865.

Foucault sur l'île de la Digue (golfe de Hauraki). — Le 1^{er} janvier 1865, on a allumé un nouveau feu dans une tour récemment construite sur l'île de la Digue-Matangi, dans le golfe de Hauraki, côté Nord de l'île de la Digue. Le feu sera fixe blanc, élevé de 137 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer, et, avec une atmosphère claire, on pourra le voir de 33 milles. L'appareil d'éclairage est dioptrique ou à lentilles, et du second ordre. La tour est en fer, élevée de 14° 6', peinte en rouge clair, et placée par 36° 36' 30" S., 172° 35' 30" E.

Bouée sur le rocher Shearer. — On a mouillé une bouée sous par 25 mètres de fond au N.-E. q. N., et près du rocher Shearer; on y relève le N. 10, 8° S. à 1 mille environ. L'existence du Nord est par 11° 10' 31" N.; et on s'extimait Sud au N. 65° O.

Balises des îles Akariri. — On a mouillé une bouée conique blanche par 16° 4' d'eau, à 1 câble environ dans le S.-E. du récif Pania; on y relève le Mouve (Bluff) au N. 37° O., à 2 milles environ. La profondeur moyenne sur le récif est de 36, mais il y a quelques plateaux de rochers sur lesquels on a 2 à 3 mètres de fond. On a mouillé une bouée conique blanche par 8° 2' de fond, à 6 mètres environ au N.-q. N.-E. du rocher-Akariiri, ou la campelara, sous peu par une bouée blanche. Ce rocher paraît être près de la partie Sud du banc marqué sur la carte, et on y relève le Bluff au S. 2° O., la pointe Ouest du Bluff au S. 48° O., et le cap Kidnapier au S. 38° E. Une bouée d'ancre est mouillée par 14 mètres dans la passe Sud-Ouest des îles, dans le N.-q. N. du Bluff, et à 1 mille de la côte environ. Les corps morts sont placés par les meilleurs fonds, et suffisamment solides pour un navire de 1,000 tonnes. Les relevements sont vrais. Variation : 14° 25' N.O., en 1865.

Paris, 22 juin.

MANCHE (côté nord de France). — *Bouée à cloche sur la Pile* (baie de Cancale). — Le 30 mai 1865, on a mouillé une bouée à cloche, peinte en hautes alternatives rouges et noires, sur le récif la Pile, situé dans la baie de Cancale (côté N. de France), déparlement d'Il-et-Vilaine. La bouée est mouillée par 15 mètres de fond.

Capitaine de frégate.

Du vendredi 29 septembre au jeudi 5 octobre 1865 inclus.

4 octobre. Cabot, du Protect, Swallow, de 7 ton., cap. Montoux, all. à Vaira.

Denrées apportées sur la place du marché, du vendredi 29 septembre
au jeudi 3 octobre 1865 inclus.

Navels, ...	45.00	1.00	22.00		
A reporter, ...	7,102.50			TOTAL, ...	9,013.50

(1) Au marché et chez les bouchers et les bouchers.

*Etat des bestiaux abattus à Papeete, du vendredi 29 septembre
ou lundi 3 octobre 1863 inclus.*

Date.	Explos. et nombre.	Noms des brulans.	Marques.	Propriétaires.	Statistes.
29 sept.	Bouf.	Georget.	L.	Lehardel.	Papera.
29	Stroaf.	id.	L.	id.	id.
1 ^{er} oct.	Bouf.	id.	L.	id.	id.
2	Bouf.	id.	L.	id.	id.
3	Bouf.	id.	L.	id.	id.
4	Bouf.	id.	L.	id.	id.
5	Bouf.	id.	L.	id.	id.

En vente au bureau des contributions

NOTICE SUR LA CULTURE DU VANILLIER,
LA FÉCONDATION DES FLEURS ET LA PRÉPARATION
DE LA VANILLE.

Par David né Fleury, de la Réunion

Prix : 25 centimes.

117-15now

En vente au bureau des contributions :
PORTULAN DES ILES DE LA SOCIÉTÉ.

RENSEIGNEMENTS DESCRIPTIFS SUR LES COTES, LES VENTS
LES COURANTS, etc.,
AUX ILES DE LA SOCIÉTÉ.

701 1 Kane,

En vente au bureau des contributions :
DIVISIONS TERRITORIALES DE LA COLONIE
ET DES ARCHIPELS VOISINS

Année de juin 1864.

Brochure de 30 pages.—Prix : 1 fr.

EN VENTE AU BUREAU DES CONTRIBUTIONS, AUX
heures d'ouverture du bureau :

CARTE DES ARCHIPELS DE LA COLONIE ET DES ILES VOISINES.
 Prix 5 fr. 00
 (Cette carte n'est autre que la carte de l'hydrographie française, n° 165)

LE MESSAGER DE TAITI, feuille hebdomadaire, paraissant tous les samedis
à 3 heures du soir. Prix du numéro, 0 fr. 50

PRIX DE L'ABONNEMENT :		PRIX DES ANNONCES :	
Par an	18 fr. 50	Pour les 25 premières lignes, la ligne . . .	4 fr. 50
Six mois	10	Au-delà de 25 lignes, la ligne	3
Trois mois	4	Adresses reconnues, moitié prix.	

(Les demandes d'abonnement et les annonces doivent être adressées au Bureau des contributions, ainsi que les divers travaux d'imprimerie à exécuter pour le compte des particuliers.)

LE BULLETIN OFFICIEL DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'Océanie. Prix, le numéro. fr. 0.

(Les conditions d'abonnement sont les mêmes que pour le Messager.)

PARIS: — IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.